



COURRIER

UN COURRIER DU CHAC ET DE SA PRÉSIDENTE DE CHOC...

Certaines mutuelles pratiquent en toute impunité la politique du « NON »

En réaction au courrier du Dr Willem (« Vous permettez, Monsieur, que je vous interroge », lire le Généraliste n°841 en p6), qui pointait une nouvelle fois du doigt l'absurdité des conditions requises pour bénéficier du remboursement de certains médicaments, Muriel Colinet (en l'occurrence, la présidente du Carrefour hépatites - aide et contact, le Chac) a attiré l'attention de la rédaction sur une anecdote tout aussi révélatrice dans laquelle elle-même a été impliquée de près, et qu'elle relate cet été dans le bulletin de son association. Nous vous la restituons ici.

Monsieur X est génotype 1. Il entame donc un traitement d'un an mais le médecin doit faire la demande en deux fois : une première fois pour la première période de 6 mois, une seconde fois pour la suite du traitement. Lors de la seconde demande faite par le médecin, Monsieur X essuie un refus catégorique de la part de sa mutuelle. [Ndlr : qui lui est communiqué par un courrier daté du 1^{er} décembre].

Monsieur X contacte immédiatement le CHAC pour lui faire part de la situation. Inutile de vous décrire son angoisse alors qu'il répondait bien au traitement... De manière peu catholique, je l'avoue, je prends immédiatement contact avec cette mutuelle me faisant passer pour la maman de Monsieur X. Je donne toutes les références notées sur leur courrier afin de mettre mon interlocutrice en confian-

ce et obtenir réponses à mes questions. Après explications totalement farfelues bien évidemment, j'ai hurlé dans le combiné en avouant à cette dame que je n'étais pas la maman de Monsieur X mais bien la présidente du CHAC et que j'avais l'intention ferme d'ameuter l'opinion publique face à tant de désinvolture et de manque de respect vis-à-vis d'un patient en passe de rater son traitement par leur seule et unique faute. Et comme par enchantement, Monsieur X reçut, quelques jours plus tard un nouveau courrier [Ndlr : daté du 6 décembre, où on lui annonce que son remboursement est accepté...]. Moralité de cette histoire pas comique du tout... Certaines mutuelles pratiquent la politique du NON avant d'appliquer celle du OUI et ce en toute impunité et au mépris du patient et de son médecin prescripteur. A l'origine, ce système avait été mis en place parce que

les autorités craignaient de voir les médecins prescrire ce type de médicaments, souvent coûteux, en trop grand nombre. Mais de plus en plus de médicaments ont été soumis à cette autorisation préalable. Après plus de 10 ans de fonctionnement, le système s'avère lourd à gérer et, finalement, plus coûteux que les économies qu'il permet d'engranger. Il est donc inefficace.

Ce constat a apporté de l'eau au moulin des médecins, qui ont souligné que la meilleure solution était de supprimer le chapitre IV, puisqu'il coûtait plus cher qu'il ne rapportait. Les médecins ont toujours été opposés à ce système d'autorisation préalable qui porte atteinte à leur liberté de choix de traitement et met en doute leurs compétences. Au vu de l'exemple vécu par Monsieur X (et d'autres situations similaires nous ont été largement rapportées), ce système risque en effet de priver l'un ou l'autre patient d'un médicament efficace, suite à une décision administrative, fondée sur des règlements plus soucieux d'économies budgétaires que de bonne médecine. »

■ Muriel Colinet,
présidente du Chac

UN FORUM À MONS EN PRÉLUDE

1^{er} octobre, Journée mondiale des hépatites

Rappelons au passage que le 1^{er} octobre prochain sera la Journée mondiale des hépatites. Et, on s'en doute, le Chac n'a pas l'intention de rester les bras croisés. Les « festivités » commencent dès ce mois de septembre avec la distribution de brochures d'information et l'annonce de la Journée mondiale dans les médias. Le 21 septembre à 18 h 30, un Forum d'information ouvert à tous sera organisé à l'Athénée royal de Mons (rue de l'Athénée 4). Par ailleurs, le Chac poursuivra l'action de sensibilisation débutée auprès des parlementaires en période électorale. Ceux-ci se verront distribuer des documents informatifs ainsi qu'un quiz, et auront la possibilité de se soumettre à un fibroscan... ainsi que de mettre la main au portefeuille pour soutenir l'action du Chac. Les fonds récoltés serviront à contribuer à l'achat d'un fibroscan pour un hôpital de la province du Luxembourg.

